



Cher(e)s ami(e)s syndicalistes,

Par votre lettre du 1er mars vous attirez l'attention des différents candidats aux élections sur plusieurs sujets que nous considérons comme fondamentaux, comme celui du niveau de vie de l'ensemble des retraités ou des conditions de départ en retraite, et enfin de la protection sociale et solidaire en renforçant la Sécurité Sociale.

Sachez que toutes vos préoccupations légitimes sont traitées d'une façon précise dans le programme de la France insoumise, allant même bien au-delà des souhaits que vous nous soumettez.

Le Président François Hollande s'est vanté auprès de la Commission européenne d'avoir repoussé l'âge de la retraite en France à 66 ans ! En effet, il a validé le report de l'âge de départ à 62 ans décidé par le précédent gouvernement Sarkozy-Fillon en 2010. Et il a rendu encore plus inaccessibles les conditions pour avoir une retraite à taux plein en allongeant la durée de cotisation à quarante trois ans ! Au point que de plus en plus de personnes partent à la retraite avec une pension amputée par les décotes et le manque de trimestres. Après des années de travail, les "séniors" se retrouvent au chômage en attendant une retraite décotée et minimale. Ceci est particulièrement injuste et insensé.

Nous proposons de réaliser les mesures suivantes :

- Restaurer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein, et ramener la durée de cotisation pour une retraite complète à quarante ans.
 - Revaloriser les pensions de retraites au niveau du Smic pour une carrière complète pour celles qui se situent en deçà et porter le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté. De plus, nous proposons d'augmenter immédiatement le Smic net mensuel de 16% pour le porter à 1326 € net pour 35h de travail, avec une majoration des heures supplémentaires de 25% pour les 4 premières et 50% et plus au-delà, en appliquant réellement et immédiatement les 35heures. Palier à la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2010.
 - Assurer le financement durable des régimes de retraites solidaires, intergénérationnelles et par répartition, avec la fin des exonérations fiscales pour les régimes de retraites par capitalisation.
- Toutes ces mesures d'urgence doivent participer à mettre fin à la précarité et à éradiquer enfin la pauvreté dans notre pays.

Pour ce qui est de la protection sociale solidaire, croyez bien que nous ferons tout pour faire passer la santé d'abord et pour tous. Le système de santé français a longtemps été un des meilleurs au monde. Mais l'austérité et la marchandisation ont entamé sa dislocation. La santé publique doit redevenir une exigence de premier ordre et pour cela nous proposons de réaliser les mesures suivantes :

- Rembourser à 100% les soins de santé prescrits, dont les soins et appareils dentaires, optiques et auditifs.
- Faire baisser les tarifs excessifs des lunettes et appareils auditifs.
- Instaurer une politique de santé publique et de prévention.
- Comblent les désert médicaux et créer un corps de médecins généralistes fonctionnaires rémunérés pendant leurs études, afin de pallier l'insuffisance de médecins dans certaines zones.
- Abolir les dépassements d'honoraires, renforcer le paiement au forfait et créer des centres de santé pratiquant le tiers payant.
- Reconstruire le service public hospitalier, revenir sur la tarification à l'acte et les suppressions de lits et de personnel.
- Créer un pôle public du médicament pour faciliter l'égal accès aux traitements.
- Mener un plan national de lutte contre la résistance microbienne en faisant le bilan de l'élevage productiviste, comme le recommande l'Organisation mondiale de la santé.
- Réintégrer les salariés des complémentaires au sein de l'Assurance maladie.

Pour faire face au vieillissement de la population et à la perte d'autonomie, nous proposons les mesures suivantes :

- Réduire le "reste à charge" de 500€ par mois pour les personnes en établissements et augmenter de 50% le montant de l'APA, aujourd'hui de 700€ pour les personnes restant à domicile.
- Construire une prise en charge solidaire de la dépendance, financée par une mise à contribution des revenus immobiliers et des successions sur les gros patrimoines.
- Développer un réseau public de maisons de retraites avec des tarifs harmonisés et accessibles.
- Créer 10.000 places par an en EHPAD publics pendant cinq ans.
- Fournir, qualifier et recruter en nombre suffisant le personnel nécessaire, soit au moins 100.000 personnes.
- Refonder les grilles de rémunération et de qualifications pour valoriser les métiers de prise en charge de la perte d'autonomie.

Nous serions très honorés que vous puissiez informer les retraités de ces différentes propositions, toutes contenues dans le programme " L'Avenir en commun " de la France insoumise et de son candidat Jean Luc Mélenchon.

Fraternellement

Cahors le 23 mars 2017

Les citoyens de la France insoumise avec les candidats FI aux Élections Législatives de la 1ère circonscription du Lot Isabelle Eymes et Merzouk Sider.

Contacts : contact@fi46.fr